

Décision n°53/2023

Objet : Acquisition d'illuminations – SAS Blachere Illumination France Régions

Le Maire de la Commune de Vendargues ;

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 2122-22 4° ;

VU la délibération du conseil municipal n°08/2020 en date du 25 mai 2020, attribuant à Monsieur le Maire, pour la durée de son mandat, les délégations prévues à l'article L. 2122.22 du Code général des collectivités territoriales, et notamment celle de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres, d'un montant inférieur à 90.000 € H.T, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au Budget ;

CONSIDERANT la nécessité de renouveler et de compléter nos dispositifs de décorations et d'illuminations pour les fêtes de fin d'année ;

DECIDE

- Article 1** Est passé commande auprès de la SAS Blachere Illumination France Régions, dont le siège social est 29 chemin de Saint-Dionisy à Clarensac (30870), de 25 décors neufs ou reconditionnés, et de lampes LED, pour un coût global d'acquisition de 16.350,09 € H.T., soit 19.620,11 € T.T.C..
- Article 2** Les crédits nécessaires sont prévus au budget de la commune, chapitre 21.
- Article 3** Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Responsable du Service de Gestion Comptable Métropole sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision, dont il sera rendu compte en prochaine réunion publique du Conseil Municipal.
- Article 4** Monsieur le Maire informe du caractère exécutoire du présent acte qui peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au contrôle de légalité.

Décision certifiée exécutoire par :

Transmission en Préfecture

Mise en ligne le

30 Juin 2023

Fait à Vendargues, le 30 Juin 2023

**Le Maire,
Guy LAURET.**

The image shows a blue circular official stamp of the Municipality of Vendargues, with the text 'MAIRIE DE VENDARGUES' around the perimeter. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Guy LAURET'. A long horizontal line is drawn across the bottom of the stamp and signature.